

TARIFS CPGE

Contribution et restauration 2025/2026

1 - CONTRIBUTION

Niveaux	Montant total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année CPGE	2 200 €

Dont cotisations reversées à La Direction Diocésaine : 115€ par élève (Tarifs 2024/2025)

→ Une réduction tarifaire sera appliquée à partir du 2^{ème} enfant scolarisé à Saint-Stanislas (contribution et restauration) : 5% sur le 2^{ème} enfant, 10% sur le 3^{ème} enfant, 15% sur le 4^{ème} enfant et les suivants.

→ Il n'y aura **pas d'envoi de factures papier** (sauf sur demande). Elles sont consultables et téléchargeables sur le site Ecole Directe : www.ecoledirecte.com.

→ Sur ce site vous pouvez également **suivre l'état de votre compte** tout au long de l'année, et procéder à des **règlements par Carte Bancaire**.

→ L'application du tarif bousier se fait sur demande de l'étudiant auprès du secrétariat des études et après avoir justifié de l'attribution de la bourse.

Échelon	0 bis	1	2	3	4	5	6	7
Montant total (1^{ère} et 2^{ème} année)	1900 €	1700 €	1350 €	1150 €	1000 €	850 €	750 €	700 €

2 – RESTAURATION

Les étudiants de CPGE sont libres de déjeuner soit au self, soit à la cafétéria avec un libre choix de denrées.

La carte de self doit être impérativement approvisionnée au préalable avant chaque consommation par Carte Bancaire, via le site Ecole Directe (recommandé et sécurisé). Il vous sera possible de suivre l'état du solde de la carte de self et des consommations de votre enfant via le site Ecole Directe.

ATTENTION : Si la carte présente un solde négatif, l'étudiant sera refusé à la cafétéria et ne pourra déjeuner qu'au self. Il faudra alors régulariser impérativement la situation dans les plus brefs délais.

→ **Self :**

Prix étudiant : 7,83 €

→ **Cafétéria :**

Le prix est en fonction des denrées choisies.

La cafétéria propose également des encas. Elle est ouverte :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h00 à 13h45 et de 14h45 à 16h00
- Mercredi : de 8h00 à 13h30

En cas de perte ou de détérioration, toute nouvelle carte de self est à commander auprès de Marina Jarny, Responsable de vie scolaire Lycée-Prépas. **Le 1^{er} renouvellement sera facturé 15 €, les suivants 30 €**